

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 27 juin 2013

Ordre du jour

1. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
2. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
3. Prolongation de mandat des membres effectifs francophones du Comité des Régions.
4. Bâtiments scolaires.
Lancement d'un marché DBFM (DBFM2) pour la construction de 2 écoles et 2 internats HP2E hautes performances énergétiques et environnementales.
5. Bâtiments scolaires.
Lancement d'un marché DBFM (DBFM3) pour la construction de 3 écoles fondamentales et 1 école secondaire HP2E hautes performances énergétiques et environnementales.
6. Infrastructures scolaires.
Subventions accordées aux établissements scolaires dans le cadre du programme prioritaire de travaux (PPT).
7. Projet d'arrêté portant financement des projets de promotion de la réussite dans l'enseignement supérieur pour l'année 2013.
8. Projet d'arrêté modifiant l'annexe 2 de l'arrêté du 13 juin 2008 déterminant les modèles des diplômes et de leur supplément délivrés par les Ecoles supérieures des Art.
Seconde lecture
9. Avant-projet d'arrêté précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement des structures scolaires d'accrochage et de socialisation (SSAS) dans l'enseignement spécialisé.
Première lecture
10. Avant-projet d'arrêté portant fusion par absorption de l'école fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Soumagne par l'école fondamentale autonome de HerveBattice.
Première lecture
11. Profils de certification de Coiffeur(euse), d'Esthéticien(ne), de Mécanicien(ne) d'entretien automobile et de Mécanicien(ne) polyvalent(e) automobile.
Lecture unique

12. Projet d'arrêté autorisant une restructuration par transfert dans l'enseignement secondaire organisé par la province de Hainaut.
Projet d'arrêté autorisant une restructuration par transfert dans l'enseignement secondaire libre confessionnel organisé à Tamines.
Projet d'arrêté accordant, pour l'année 2013-2014, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.
Projet d'arrêté accordant, pour l'année 2013-2014, dérogation aux normes de rationalisation pour certains établissements d'enseignement secondaire.
Lecture unique

13. Application du décret du 24 mars 2006 relatif à la mise en oeuvre, la promotion et le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement.
Octroi de subventions pour l'organisation de collaborations durables durant l'année scolaire 20132014.
Lecture unique

14. Adaptation de l'encadrement dans l'enseignement primaire dans les communes de la Région bruxelloise exposée à la pression démographique.
Lecture unique